

grille de points valant critères d'attribution de place en crèche

POINTS LIÉS À LA COMPOSITION FAMILIALE ET À LA SITUATION PAR RAPPORT AU TRAVAIL

<i>descriptif</i>	<i>points</i>
Couple dont les deux parents travaillent ou parent isolé qui travaille	12
Parent isolé à la recherche d'un emploi	7
Couple dont un parent est à la recherche d'un emploi	6
Couple dont les deux parents sont à la recherche d'un emploi	4

POINTS LIÉS À L'INSCRIPTION

<i>descriptif</i>	<i>points</i>
Inscription à 4 mois de grossesse révolus (début 5ème)	12
Inscription dans les 4 mois qui précèdent la naissance	11
Inscription dans les 3 mois qui précèdent la naissance	10
Inscription dans les 2 mois qui précèdent la naissance	9
Inscription dans le mois qui précède la naissance	8
Inscription dans le mois qui suit la naissance	7
Inscription après la naissance	6

POINTS LIÉS À L'HISTORIQUE DE LA DEMANDE

<i>descriptif</i>	<i>points</i>
Deuxième enfant inscrit suite à 3 refus pour un 1 ^{er} enfant	12
Troisième demande de place en crèche suite à une réponse non favorable lors des deux précédents passage en commission	11
Deuxième demande de place en crèche suite à une précédente réponse non favorable lors d'un précédent passage en commission	10
Première demande n'ayant pu être présentée à la commission de l'année de naissance (inscription post commission uniquement en raison de la date du 5e mois de grossesse)	9
Première demande de place en crèche	8
Place déjà obtenue pour un précédent enfant (dans le cas d'un précédent enfant dans les 3 années antérieures)	7

POINTS LIÉS AUX DOSSIERS INDIVIDUELS VENANT S'AJOUTER AUX CRITERES COMMUNS

NON CUMULABLE - LE NOMBRE DE POINTS LE PLUS ELEVE SERA RETENU

<i>descriptif</i>	<i>points</i>
Enfants nécessitant un suivi médical devant être assuré par une équipe pluridisciplinaire (handicap, maladie...)	12
Foyer dont l'un des autres membres (parent, frère ou sœur) présente une maladie lourde ou un handicap	11
Enfants des familles adressées par les services de la PMI de secteur	10
Enfants des familles adressées par les services CCAS	9
demande concernant des jumeaux	8
Parents mineurs	7
enfants de 3 ans nés en janvier et ne pouvant entrer à l'école	7
Enfants des familles bénéficiaires du RSA	6
Parent(s) poursuivant les études (sur justificatifs) hors étude à distance	6
Nouveaux habitants - ne pouvant réaliser l'inscription AVANT 3 MOIS AVANT LA NAISSANCE	6
Dossier sans point particuliers	2

POINTS LIÉS AUX MALUS

<i>descriptif</i>	<i>points</i>
Dossier sans malus	6
Famille disposant d'un mode de garde hors commune (Crèche ou Assistante Maternelle)	4
Famille disposant d'un mode de garde à Bussy Saint-Georges en Crèche privée	3
Famille disposant d'un mode de garde individuel à Bussy Saint-Georges (Assistante Maternelle)	2
Refus de place suite à une attribution par la Commission	1
Famille ne résidant pas encore à Bussy-Saint-Georges (*)	1
Impayés au moment de la demande de place (non regularisable a posteriori) - DOSSIER NON ETUDIE	X

(*) En cas d'arrivée prochaine et uniquement pour une présentation du dossier en commission :

- 1- Dépôt du dossier avant le 30 avril de l'année en cours avec justificatif d'arrivée prochaine**
- 2- Arrivée effective avant le 30 août de l'année en cours avec justificatif tel que demandés dans une inscription type - Dans le cas contraire, la place est réattribuée**